



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du vendredi 5 septembre 2008



Le Comité Directeur est réuni en présence du nouveau Conseiller Municipal chargé des Sports Jean-Philippe Noblet.

Membre absent excusé : Hélène Bontemps

Ouverture de séance à 20h15

Intervention du Président, Marc Vanoverschelde :

La saison 2007-2008 aura été très difficile du fait de la fermeture de la piscine pour travaux.

Avec l'annonce de sa réouverture, attendue avec impatience, nous pensions que le pire était passé.

La commission de sécurité qui autorise la réouverture d'un établissement recevant du public a toutefois estimé que le local qui abrite notre station de gonflage ne répondait pas aux normes en vigueur et que la réouverture de la piscine au public était assujettie à la non utilisation de notre station de gonflage.

La parole est donnée à M. Noblet pour évoquer les solutions envisagées.

Intervention du Conseiller Municipal chargé des Sports, Jean-Philippe Noblet

Il remercie et félicite les bénévoles pour leur implication dans la vie du club.

Il rappelle que la Commission de Sécurité interdit l'usage de la station de gonflage et précise que ce problème était connu de la Mairie depuis deux ans.

- 1^{ère} solution envisagée : réaménager l'ancienne station de traitement des eaux de la piscine. Les démarches ont été entamées mais les travaux s'avèrent coûteux.
- 2^{ème} solution envisagée : le club a proposé l'installation d'un bâtiment préfabriqué provisoire pour recevoir la station. Les démarches restent longues (permis de construire, architecte, cabinet de contrôle... Il n'y a pas de délai estimé à ce jour.
- 3^{ème} solution envisagée : l'utilisation après travaux de la cage d'escaliers de l'aile ouest de la piscine (côté Malraux). Solution non retenue car M. Noblet informe que le futur 3^{ème} bassin sera de ce côté.

Il indique que les travaux de réhabilitation des vestiaires et des sanitaires devant être terminés avant trois ans, les travaux nécessaires au local technique du club pourront être intégrés à cette tranche, ce qui permet d'estimer un usage de bâtiment préfabriqué sur une durée de 12 à 18 mois.

La Commission de Sécurité a refusé la demande de dérogation provisoire qui permettrait au club de reprendre son activité pendant les travaux, alors que les démarches sont déjà entamées.

Au prochain Conseil Municipal sera votée une subvention exceptionnelle de 2 041 € prenant en compte la baisse d'effectif du club de près de 25 % sur la saison 2007-2008.

Un débat avec les personnes présentes s'engage.

Le Comité Directeur va envisager les possibilités restantes pour sauver la saison 2008-2009 lors de sa réunion qui aura lieu dans les jours suivant cette Assemblée.

Intervention du Secrétaire, Thierry Roche

Répartition de l'effectif du club : (Baisse de 24,5 % dû à la fermeture de la piscine)

Effectif	Catégorie	Total	Hommes	Femmes
CLUB		80	57	23
	Cadets	10	9	1
	Adultes adhérents licenciés au club	67	46	21
	Adultes adhérents licenciés autre club	2	2	0
	Adultes passagers	4	3	1
NAP		9	3	6
	Cadets	0	0	0
	Adultes adhérents licenciés au club	9	3	6
PLONGEE		71	54	17
	Cadets	10	9	1
	Adultes adhérents licenciés au club	58	43	15
	Adultes adhérents licenciés autre club	1	1	0
	Adultes passagers	2	1	1

Répartition des plongeurs par niveau :

Niveaux des adhérents	
MF1	1
N4-E2	8
N4	1
N3-E1	4
N3	9
N2-E1	0
N2	12
N1	16
Encadrement	20.97%

Cotisation 2008-2009

Aucune augmentation de cotisation n'est prévue pour la saison 2009-2010 qui sera de :

Tarif des cotisations	Plongée subaquatique	Nage avec Palmes
Licence Adulte FFESSM avec adhésion au club	135 €	95 €
Licence Cadet* FFESSM avec adhésion au club	110 €	85 €
Licence Adulte FFESSM sans adhésion au club	65 €	
Licence Cadet* FFESSM sans adhésion au club	45 €	

Compte tenu des circonstances pour la saison 2008-2009, le Comité Directeur pourra être amené à réviser les cotisations à la baisse lors de sa prochaine réunion suivant la date de reprise d'activité qui sera estimée.

Sorties club

Le Secrétaire demande au Comité Directeur la création d'une Commission Sorties qui permettrait de mieux les planifier et d'améliorer la communication autour d'elles.

Cette demande n'a pas été suivie.

Intervention du Responsable Technique, Jean-Luc Lesieur :

Les sorties techniques de la saison 2007-2008 :

- sorties en fosse de plongée à Villeneuve la Garenne : manque d'encadrants
- sortie à La Graule avec les clubs du BHV et de Bonneval
- Ploumanac'h

Résultats des examens :

- Niveau 1 : 1 reçu sur 2
- Niveau 2 : 4 reçus sur 4
- Niveau 3 : 2 reçus sur 3
- Initiateur : 1 candidat reçu
- MF1 : 1 candidat reçu

Prévisions de sorties techniques 2008-2009 :

- Carrière de La Graule
- Sortie Nage en Eau Vive

Intervention du Responsable Nage Avec Palmes, Philippe Nerrière

Saison difficile du fait de l'éclatement des membres entre Bonneval et Cloyes pendant les travaux de la piscine.

Les nageurs dunois ont participé aux compétitions suivantes :

Morbihan, Viry-Chatillon, Beaugency, Giens, Chenonceau

31^{ème} Descente du Loir : 78 participants, en baisse mais c'était un week-end d'élections

6 Heures du Loir : participation très décevante (37 nageurs)

Le Comité Directeur décidera prochainement du maintien de cette manifestation lourde à organiser

Intervention du Responsable Adjoint du Matériel, Olivier Marcé :

Les règles d'emprunt du matériel sont toujours mal respectées.

Un appel est lancé pour respecter ces règles.

Un inventaire fait apparaître 34 bouteilles et 15 gilets stabilisateurs.

Les dépenses de la saison prochaine porteront sur l'achat d'octopus supplémentaires et de robinetterie à double sortie.

Intervention du Trésorier, Samuel Flageul :

Présentation du budget au 30 juin 2008

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2008-2009.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Elections partielles du Comité Directeur :

Le Secrétaire indique que trois postes du Comité Directeur sont renouvelables. Il s'agit de :

- Thierry Angibault Vice-Président
- Hélène Bontemps Responsable du matériel
- Philippe Nerrière Responsable Nage avec Palmes

Il indique que les trois sortants se représentent et qu'il n'a pas reçu d'autre candidature
Il précise que l'attribution des postes sera faite lors d'une prochaine réunion.

Aucune objection n'étant relevée, le vote a lieu à main levée.

A l'unanimité des membres présents dans l'assemblée, les trois membres sortants sont réélus.

Thierry ROCHE
Secrétaire

Marc VANOVERSCHELDE
Président